# L' EMPLOI DU TEMPS

Mars 2010

Programme Conciliation études-travail

## *Un mot de votre coordonnatrice*

Bonjour à tous,

Voici un bulletin mensuel à l'image de son titre puisque la « Rubrique Employeur » sera consacrée au Salon de l'EMPLOI.

Également, vous croiserez dans les semaines à venir notre nouveau visuel. Des panneaux de rue à trois angles de la ville affichent symboliquement les éléments suivants : l'arbre pour la croissance et la persévérance, l'horloge pour la gestion du temps que nécessite la conciliation études-travail et bien entendu notre ressource humaine essentielle à ce programme : l'employeur et l'étudiant. Aussi, des autobus de ville défileront sous vos yeux vous invitant à visiter le site du Programme Conciliation études-travail :

**www.jechoisismonemployeur.com**

Merci de croire en une solidarité sociale bénéfique à notre société de demain !

*Éliane Arsenault*
Coordonnatrice du programme
Conciliation études-travail Sherbrooke

## *Rubrique EMPLOYEUR*

### SALON PRIORITÉ EMPLOI 2010

Le Salon Priorité Emploi 2010 se tiendra les 26 et 27 mars prochain à la Place Céras au 300, rue du Cégep. L'affichage d'emplois peut se faire soit en devenant exposant et ainsi posséder son propre kiosque ou par l'intermédiaire du Babillard de l'emploi de la CDEC de Sherbrooke.

KIOSQUE : Rencontrer les candidats et procéder à une présélection directement sur place, possibilité de faire des miniconférences gratuitement et paraître dans le ***Guide*** (La Tribune du mercredi précédent le Salon), ne sont que quelques avantages à devenir exposant en ayant son propre kiosque. Pour réserver votre kiosque, contactez **Marie-Josée Gaudette** au **819 820-7770** ou par courriel **prioriteemploi@organizz.ca**.

BABILLARD DE L'EMPLOI : Si vous êtes un employeur désirant combler de 1 à 4 emplois au cours des six prochains mois, incluant les emplois saisonniers et les emplois d'été pour étudiant, vous pouvez afficher vos emplois via le « Babillard de l'emploi » gérer par la CDEC de Sherbrooke sans pour autant être présent au Salon. La date limite d'envoi de vos offres d'emplois est le **19 mars à 16 h 30**. ** Les employeurs offrant des emplois à commission seulement ou à système de déploiement pyramidal ne sont pas admis. **

Après le kiosque, un membre de la CDEC vous livrera chez vous les CVs des candidats ayant appliqué sur vos offres. Pour tout affichage ou information, svp contacter Mme Céline Des Ligneris au (819) 563-1600 ou par courreil au : celinedl@cdec-sherbrooke.qc.ca.

## *Rubrique ÉTUDIANT*

Concilier 15 heures d'études avec 25 heures de travail, c'est non seulement possible mais c'est aussi agréable à réaliser chez un employeur certifié qui adapte l'horaire de travail selon les besoins des études. C'est ce que fait Jean-Pascal Mercier qui en est à sa 3e année à l'emploi de Canadian Tire de Sherbrooke tout en complétant son BAC en communication avec succès ! « Je n'ai pas d'études à payer ni de logement, mais j'aime ça travailler. », nous confie ce jeune homme de 22 ans. Il peut ainsi payer sa voiture et ses dépenses personnelles. « J'ai commencé à travailler après mon secondaire et je n'ai jamais vraiment arrêté. »

Jean-Pascal ne rencontre pas d'obstacle majeur à sa conciliation études-travail mais il reconnaît que la gestion du temps en période d'examens est ce qui peut accrocher pour tout étudiant-employé. L'horaire stable mais flexible qu'offre Monsieur Pierre Rancourt, directeur du personnel, est très apprécié de Jean-Pascal et des autres étudiants travaillant au magasin.

M. Rancourt nous expliquait qu'en adaptant les horaires de ses étudiants-employés, il gardait ceux-ci tout au long de leurs études, soit 2, 3 ou même 5 ans.

Jean-Pascal Mercier et
M. Pierre Rancourt

## *Une conscience de plus en plus « COLLECTIVE »*

Vous trouverez, dans le cahier *Économie* de **La Tribune** du mercredi 24 mars prochain , la liste mise à jour des employeurs sherbrookois reconnus conciliants offrant maintenant plus de 200 milieux de travail certifiés. *Merci à tous !*